BIG BEAR

LOUIS RIEL

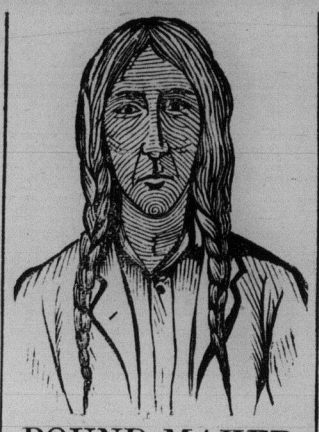

POUND MAKER

PIE-A-POT

LE NORD-OUEST

Nous adressons aujourd'hui à nos abonnés une carte topographique des territoires du Nord-Ouest Cette carte est très-complète, et il leur sera aisé d'y suivre jour par jour la marche des évènements qui s'accomplissent actuellement là-bas et qui ont tant d'intérêt pour tous.

Nous donnons aussi, dans nos colonnes de dépêches relatives à l'insurrection, les portraits des quatre personnages dont le nom a été le plus mêlé à l'histoire de la révolte.

Tout cela a particulièrement de l'actualité aujourd'hui, à l'heure même où peut-être nos soldats sont aux prises avec les rebelles et vont, suivant toutes les probalités, arrêter le cours de la malencontreuse guerre civile qui a déjà créé tant d'émoi partout et menace de coûter bien cher au pays, tant en sang qu'en argent.

Nous souhaitons que demain nous apporte la nouvelle d'une victoire et voit briller l'aurore de la paix.

LES FAITS DU JOUR

Le *Paris-Canada* annonce que M de Lalonde doit laisser la France pour le Manitoba avec une mission du ministère de l'Agriculture.

On dit que la France enverra une flotte immédtatement à Alexandrie, si l'Egypte refuse des réparations pour la suppression du *Bosphore Egyptien.*

Une terrible éruption volcanique s'est produite dans la province de Passarneau, dans l'est de l'île de Java.

Plusieurs plantations ont été détruites et environ 1000 personnes ont été tuées.

On reproche au juge Johnson d'avoir dit en pleine Cour, à propos du procès du *Mail*, que " la presse dans ce pays en est rendue à un niveau si bas, que personne ne s'occupe des opinions qu'elle exprime."

On lit dans la *Minerve* :

La presse libarale d'Ontario fait tout ce qu'elle peut pour aggraver les embarras actuels du pays. C'est ainsi qu'elle donne cours à d'odieuses attaques contre les bataillons canadiens-français. Une de ces feuilles a même publié le racontar infâme d'un volontaire de Toronto revenu se faire soigner dans son pays, et qui déclare qu'il aimerait autant tirer sur ces *infernal Frenchmen* que sur les Métis. Allons donc essayer de vivre avec de pareils *Jingoes.* Le brave en question et plusieurs des siens ne tireront sur personne, pour la bonne raison qu'ils sont sur les dents avant d'avoir combattu, tandis que les nôtres sont sur pied.

Le Pacifique Canadien fait des affaires considérables à sa station d'Ottawa. Ses remises sont complètement remplies de chars de fret, et plus de quatre cents de ces chars appartiennent à d'autres lignes de chemins de fer et se trouvent ici en *transit.*

Les personnes qui ont de mes cruches voudront ne pas s'en servir pour autre chose que pour l'eau minérale.—W. Bortwick, No. 120 rue Rideau.

L'INSURRECTION
DU NORD-OUEST

ESCARMOUCHE A BATTLEFORD

On télégraphie de Winnipeg en date d'hier qu'un nommé Frank Smart a été tué à Battleford pendant qu'il était à monter la garde. Il y a eu, parait-il, un soulèvement général des indiens et des métis et une fusillade bien nourrie s'est échangée entre les soldats et les rebelles. Les patrouilles ont été forcées de se retirer à l'abri des retranchements. Deux des bâlisses de la compagnie de la baie d'Hudson ont été brulées et d'autres actes de vandalisme accomplis.

On craint une attaque sur Battleford avant l'arrivée de la colonne du général Otter qui est à 75 milles de cette place.

Les communications télégraphiques ont été encore interrompues au nord de Touchwood Hills, hier.

L'APPEL DES TROUPES

On a reçu l'ordre du général Middleton demandant l'envoi immédiat du 7ième fusillers de London, des Gardes du Gouverneur-Général et de la cavalerie de Québec et de Winnipeg. Des trains spéciaux partiront pour l'ouest de suite avec des troupes.

LE MAJOR DUGAS TRÈS-MALADE

Le major Dugas est dangereusement malade.

La maladie dont il souffrait lors de son départ de Montréal, et pour laquelle le Dr Lachapelle l'avait déclaré impropre au service, prend un caractère inquiétant.

Las médecins attachés à la division du colonel Strange disent qu'il ne peut continuer la campagne.

Il doit cependant partir demain avec les quatre compagnies qu'il commande.

MASSACRE DU LAC LA GRENOUILLE CONFRME

Le massacre du lac la Grenouille est confirmé par les soldats de la garnison du fort Pitt qui viennent d'arriver à Battleford. Ils disent que madame Gowaniock n'a pas été tuée, mais que les missionnaires ont été flagellés à mort puis brûlés. Les Indiens sont très-altérés de sang. Ils ont brûlé toutes les bâtisses au lac la Grenouille et ont ensuite forcé la population à se rendre à l'Eglise. Après le service Divin, ils ont fusillé dix blancs qui se trouvaient sans moyens de défense. Quant au fort Pitt, ils racontent que les Indiens ayant fait fait mine de préparer une attaque, le facteur McLean s'efiraya et alla trouver le Gros Ours à son camp afin de réclamer protection. Le chef sauvage et contraignit alors à écrire à tous les civiliens du fort leur mandant de se rendre au camp indien. Ces derniers obéirent à l'ordre, mais la police montée ne voulut pas s'y soumettre et dans le combat qui suivit, elle leur tua quatre hommes eu blessant un grand nombre.

LE MINISTRE DE LA MILICE

Nous empruntons au *Nouvelliste* la traduction suivante d'un article du *Farkill Gazette*, Ontario :

" L'hon. M. Caron, ministre de la milice, reçoit, de tous côtés, les félicitations les plus chaleureuses pour l'habileté dont il a fait preuve en pourvoyant d'une manière si effective au transfert et à l'approvisionnement des troupes. Rarement, on a vu déployer autant de célérité dans des préparatifs de ce genre ; et si maintenant toutes les troupes sont sur pied et rendues sur le théâtre des opérations, suffisamment et promptement pourvues de tout ce qui est nécessaire, nons le devons à notre ministre, M. Caron, qui s'est acquis la plus profonde reconnaissance du pays par son zèle et sa prévoyance.

" Nous nous attendions à plusieurs contre-temps dans cette expédition du Nord-Ouest, mais nous sommes, à l'heure qu'il est, complètement désillusionnés. Si les préparatifs de l'organisation auxquels a présidé M. Caron continuent à être ce qu'ils ont été jusqu'à ce jour, notre admiration pour le ministre de la milice sera sans bornes."

Sœur Marthe, la Supérieure de l'orphelinat Saint-Patrice, va transformer le local de l'ancienne chapelle de l'institution en une salle où le bureau des directeurs de l'œuvre tiendra ses assemblées à l'avenir. L'orphelinat est actuellement dans une position prospère et il sert de lieu de refuge à 180 personnes qui se trouveraient, autrement, sans asile et sans amis. Dans une couple d'années, l'établissement ne devra plus rien et sera un superbe monument élevé à la mémoire de ses fondateurs.

LE MONDE ET LA VILLE

M. John Satchell, messager du département de l'Intérieur, est sérieusement malade.

Le drapeau anglais flottait sur les bâtisses parlementaires, hier, en l'honneur de la fête de Saint-George.

Sirop d'érable de conserve, chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Nous avons une vraie température d'été, depuis quelques jours, et toute la nature renaît à vue d'œil.

On a trouvé ce matin, sur la place du marché du quartier By, le cadavre d'un nommé Frank Rivet. Le coroner a immédiatement passé une enquête sur le corps du défunt.

Plusieurs groupes de travailleurs quittent actuellement Ottawa pour aller faire la descente des billots qui va s'accomplir avec activité maintenant que la glace est parti presque partout.

Les portes latérales du palais législatif qui étaient fermées depuis un certain temps viennent d'être réouvertes.

Poisson frais.—Les personnes qui besoin de poisson frais feront bien d'aller au magasin de W. Bortwick, No. 120 rue Rideau.

La rue St Joseph et ses trottoirs sont dans un état impassable. La corporation ferait sagement, croyons-nous, de remédier sans délai à cet ordre de choses, car autrement elle sera appelée à payer des dommages, un jour ou l'autre.

A une assemblée du comité des chars allégoriques, M. Jos. Aubé a été élu président et M. Em. Smith, secrétaire. Le comité a profité de l'occasion pour témoigner sa reconnaissance à M. Aubé pour les nombreux services qu'il a rendus à la société St Jean-Baptiste.

La troupe "Alvin Joslin" a eu un succès complet au Grand Opéra hier soir. La salle était littéralement comble et la représentation a été fort bien réussie.

Esseyez le nouveau savon électrique. Pour le faire connaître, je vais le détailler à 6 cts. la barre, le prix du savon commun.

N. A. Savard, rue Dalhousie.

Cinq membres du club de chasse Saint-Hubertvont prendre part au grand tournoi qui doit avoir lieu à Toronto les 24, 25, 26 et 27 juin prochain. Les trophées réservés aux vainqueurs seront magnifiques, paraît-il, et nous souhaitons à nos braves chasseurs d'en rapporter leur large part.

Le retour de la chaleur a diminué considérablement le nombre des vagabonds qui ont pour habitude d'aller demander asile à la station de police quand arrive la nuit. Les cellules ne contenaient que deux de ces hôtes hier soir.

L'hon. W. Scott, C.R., au nom du barreau, félicita l'hon. président de la Cour sur sa nomination ; puis, après quelques paroles de remerciement de la part de ce dernier, il y eut ajournement des assises jusqu'à ce matin à 10 heures.

Le bureau des travaux a décidé de placer un homme de police au pont McLaren pour empêcher les voitures d'y traverser de 7 heures p. m. à 6 a. m. On a aussi fait imprimer des avis annonçant la fermeture du pont durant les heures de nuit, et M. Surtees a reçu instruction d'informer le Gouverneur-Général de ces faits et d'avertir les maisons de commerce de New-Edinburg que la corporation ne sera responsable d'aucun accident qui pourra arriver, jusqu'à ce qu'elle ait fait faire les réparatione nécessaires.

Les Assises Criminelles se sont ouvertes hier sous la présidence de l'hon. juge O'Connor. M. Lount, C. R., agissait comme procureur de la Couronne et le grand jury était composé comme suit :

Wm. Annable, Wm. Andrews. Thos. Butler, E. B. Butterworth, Samuel Braden, Thomas Beaumont, Samuel Borbridge, Henry Brouse, H. F. Brennan, Thos. Burns, Jas. Fleming, Wm. Graham, Arthur Green, Joseph Henderson, James Hickey, Thomas Hands, Francis Larmonth, Charles Mohr, Robert Mantel, Archibald MacDiarmid, James McLaurin, Allan S. McDonell, John Paget.

NAISSANCE

Aujourd'hui, la femme de M. F. A. Chabot de la maison Chabot et Bellemare, marchands, une fille.

H. H. BRENNAN

Marchand d'Epiceries en gros,

89 ET 91 RUE RIDEAU, OTTAWA

Lard, Saindoux, Huile de Charbon, etc., etc.

☞ Des échantillons et les prix fournis sur demande.

ASSEMBLEE

Une assemblée des Barbiers de la ville est appelée pour lundi soir, le 27 courant, à huit heures et demie p. m., No. 433, rue Sussex, pour prendre en considération des affaires importantes.

Ottawa, 22 Avril, 1885. 4f

VENTE EXTRAORDINAIRE

de tapis de tous genres et qualités pour salon chambres à coucher salle à dîner etc. tapis de fil pour 12 centsq; tapisserie 38 cts., tapis bruxelle, etc., etc.

Etoffe noire pour deuil, une spécialité. Voiles pour la première communion, spécialement importés et dernier genre.

BLAIS & THERIAULT,

No. 135 Rue SPARKS.

18 mars 1885—3m

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, laites, bois à finir pour maison, etc.

Peintures, huile, vitres, mastic, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND

No. 38, RUE BESSRER

(Près du bassin du Canal.)

NOUVEAU MAGASIN DE MODES PARISIENNES

NO. 521, RUE SUSSEX

4ème porte de la rue York.

Mademoiselle **A. McDONALD,** ci-devant de la maison Becket & McDonald [New-York Millinery House], vient d'établir un nouveau magasin à l'adresse ci-dessus. Elle a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses amies que ses chambres d'échantillons seront ouvertes MERCREDI, le 15 courant. Ses marchandises, achetées des principales maisons commerciales, sont d'une qualité supérieure et variées. Ses achats ont été faits pour argent comptant, ce qui lui permet de vendre à des prix très modérés. Rien ne sera négligé pour satisfaire les pratiques et maintenir l'excellente réputation que cette demoiselle s'est acquise en si peu de temps pour le goût et le fini de ses ouvrages. Mademoiselle Valiquette, qui a toujours été la favorite de sa nombreuse clientèle, sera heureuse de la recevoir au No. 521 à l'avenir. Vous trouverez à ce magasin des chapeaux en pailles de toutes nuances et couleurs. Chapeaux à bon marché pour petites filles et garçons ; un riche assortiment des garnitures, fleurs, plumes, aigrettes, ornements dentelles tu rubans de toutes les couleurs, tissus poer voiles, soies, satin, Tulle, etc., etc., etc.

MAGASIN DE CHAUSURES

Le soussigné remercie bien respectueusement ses pratiques et le public en général pour l'encouragement reçu par le passé, et les informe qu'il vient de recevoir un large assortiment de chaussures qui saura satisfaire tous les goûts et à des prix très-réduits.

Une visite est sollicitée.

HILAIRE LALONDE,

106 et 108 Rue Lyon, Ottawa.

Char Allegorique

Des soumissions pour la confection du char allégorique de Saint Jean-Baptiste seront reçues le ou avant le 1er mai. Les plans peuvent être vus à la résidence du soussigné, No. 156, rue George.

J. C. TACHE.
Comm.-Ordonnateur général.

Ottawa, 10 avril 1885.

NOUVEAU MAGASIN DE FRUITS

PAR

H. CORRIVEAU

Pètisseries, Fruits, Légumes, Cigares, etc.

No. 253½ Rue Wellington,

OTTAWA.

22 avril 1m

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour Approvisionnements des Sauvages," seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de LUNDI, le 25 MAI 1885, pour la livraison des approvisionnements des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les territoires du Nord-Ouest, pendant l'exercice finissant le 30 juin 1886.

Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épiceries, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements, les dates des livraisons, etc., en s'adressant au soussigné, ou au Commissaire des affaires des Sauvages à Régina, ou au Bureau des Sauvages, Winnipeg.

Les soumissions peuvent être faites pour chaque catégorie d'effets (ou pour toute partie de chaque catégorie d'effets) séparément, ou pour tous les effets mentionnés dans la liste.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque acccepté par une banque canadienne, payable au surintendant général des affaires des sauvages, pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Les soumissionnaires sont requis de faire la somme totale de la valeur en argent des effets qu'ils offrent de fournir, car sans cela leurs soumissions ne seront point prises en considération.

Chaque soumission devra, en sus de la signature du soumissionnaire, porter la signature de deux cautions jugées suffisantes par le département, pour garantir l'exécution du contrat.

Dans tous les cas ou le transport se ferait que partiellement par voie ferrée, les entrepreneurs devront faire des arrangements convenables pour que les approvisionnements soient expédiés sans retards des stations de chemins de fer à leur destination dans l'entrepôt du gouvernement au point de livraison.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant Général des Affaires das Sauvages.

Dépt. dds Affaires des Sauvages.
Ottawa, 19 mars 1885.

RIEL

Inutile de passer son temps à songer aux troubles du Nord-Ouest, il faut penser aux affaires avant tout.

M. N. LAMARCHE

Importateur de Bijouteries, Montres et Argenteries vient de transporter ses marchandises au

No. 490, RUE SUSSEX.

Ses effets sont directement importés d'Angleterre, de Paris et des meilleures manufactures des Etats-Unis.

Ses prix défient compétition. Allez faire visite et jugez-en vous-même.

490, Rue SUSSEX.

Ottawa, 17 avril 1885. 3m

L'OCTROI DES TERRES

ACCORDÉ AU

CHEMIN DE FER DU

Pacifique Canadien

CONSISTE EN

Superbes Prairies à Blé et Terres à Paturages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MELANGES DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture,

selon le désir du colon. Les prix varient de $2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, **UN RABAIS** de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion de terrain cultivé.

Termes de Paiement:

Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec inférêt. Des Débentures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au soussigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à qui toutes communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau,
CHARLES DRINKWATER,
Secrétaire.

13 mars 1885—1a

Après l'inventaire fait de notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N.B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co.

RUE O'CONNOR.

4 décembre 1884 1an